

TITRE DU MÉMOIRE : Peut-il y avoir des accommodements sans identité?

Présenté par Reine-Marie Côté (animatrice de vie spirituelle et engagement communautaire au primaire et enseignante de formation en enseignement religieux au secondaire pendant 21 ans, animatrice de pastorale au primaire pendant 5 ans et depuis 2002-2003 animatrice de vie spirituelle et engagement communautaire)

D'abord faisons un bref historique : Qui sommes-nous? Une société francophone au Québec conquise par les anglais sur un territoire amérindien. Oui, de plusieurs années nous avons fonctionné avec deux peuples fondateurs au niveau des langues, des lois et des religions. Les hommes et les femmes sont égaux au niveau des idées, des valeurs et des pensées et des comportements. La femme ne dépend plus de la décision de l'homme. Nous avons une autonomie. Le Québec est plus francophone et plus pauvre que l'Ontario qui est plus anglophone et plus riche de par ses buts et visées des années antérieures.

C'est important de bien se définir au Québec comme identité car avec une forte identité, les accommodements ne posent pas de problèmes mais avec une faible identité, les accommodements embourbent les plus anciennes et anciens arrivants. Ils et elles se sentent délogés.

Je vais donner mon point de vue à partir du domaine religieux au niveau des institutions publiques au Québec.

Considérant qu'il y a plusieurs sortes d'accommodements tels : travail/famille, handicaps physiques et plusieurs autres. Nous pourrions même ajouter les problèmes de costume dans les écoles : les gilets avec violence et tête de mort, le piercing (nez, lèvres, oreilles...), les cheveux rouge, rose, vert... Il y faudrait aussi ajouter les problèmes d'allergies pour les noix, les bananes... Nous retrouvons toutes sortes d'exceptions dans notre nouvelle société. Pour une personne, les autres doivent se priver. C'est rendu comme cela. Ce point m'a été proposé par un collègue. Et, je le constate aussi, la majorité s'empêche de vivre pour laisser une minorité respirer.

Considérant toutes ces sortes d'accommodements, je me situerai par rapport à ceux qui se réfèrent aux religions et au principe de l'égalité des hommes et des femmes.

Parlons au niveau religieux : J'ai reçu l'enseignement religieux catholique, c'est mon patrimoine. J'ai étudié en théologie et j'ai enseigné l'enseignement religieux et moral catholique pendant 21 ans. Le ministère a enlevé graduellement ce genre d'enseignement. J'ai passé de la catéchèse à l'enseignement religieux puis après un congédiement, j'ai animé la pastorale. Le Ministère a enlevé la pastorale. Alors, en perdant encore mon emploi, je fais le nouveau service de l'animation de la vie spirituelle et engagement communautaire. Pourquoi nous avoir formé si nous ne pouvons plus travailler dans cela? C'est tout un accommodement qu'on nous a fait faire.

Oui, le clergé autrefois a pris une grande place. Les femmes on n'avait pas d'âme. Puis, fallait se mettre un fichu sur la tête quand on allait à l'église, si non un klineex, on ne pouvait pas danser c'était péché mortel, il ne fallait pas lire, presque tous les livres étaient à l'index et même la Bible car le clergé avait peur qu'on l'interprète comme celle des protestants (anglophones), la femme avait tous les défauts si elle n'avait pas une famille et de très nombreux enfants.

Mais heureusement, les filles, on a été s'instruire à l'Université. J'ai étudié tous les livres à l'index quand j'ai fait mon bac, en littérature, on a étudié l'athéisme, Camus, Sartre et Gide... et on était chrétienne et chrétien de formation et on n'est pas devenu(e) athée pour autant et on a étudié aussi la science et la Genèse et ça ne m'a pas causé de problème car j'ai ouvert mon esprit. Quand on s'instruit, ce n'est pas le clergé religieux qui va nous dire quoi lire ou quoi faire. Nous sommes libres, nous avons un libre arbitre et un sens critique. Le clergé est un porte-parole, un témoin mais il ne peut pas nous forcer à être ou à faire comme ils veulent. Si nous avons fait notre cheminement évolutif (différent des Mennonites et des créationnistes) que les femmes musulmanes fassent leur révolution comme nous l'avons fait quand fallait porter un fichu dans une église, des robes sobres et surtout pas de pantalons comme les hommes, encore moins des jeans, on ne pas étudier telle ou telle option comme la sociologie quand on était en théologie car le clergé nous accusait de communisme, encore moins d'étudier le marxisme. Pourtant, j'ai suivi tous ces

genres de cours dans mon curriculum et je ne suis pas encore communiste. La connaissance rend libre et évoluée. Actuellement nous avons décidé que la religion, au Québec, c'était personnel et cela se pratiquait en dehors du travail et des institutions publiques. Oui, je sais qu'il y a aussi une part de publique dans les religions mais que ceux et celles qui partagent la même religion se rencontrent en des lieux privés sans nuire à l'ensemble. Pour les fêtes religieuses et les congés : Le Québec a la tradition des fêtes de Noël, du Jour de l'an et de Pâques. Que ceux et celles qui ont une autre religion travaillent à la place de ceux qui fêtent Noël ... et ceux et celles qui fêtent le Ramadan ou autres fêtes, ils et elles prendront congé ces journées là. Mais surtout ne pas leur payer les deux genres de fêtes. Ce sont des choses techniques qu'il s'agit de planifier.

Reste le droit de vote. Il faut voter à découvert. C'est primordial. Car la démocratie n'est pas cachée ni occulte. Référons aux Grecs qui l'ont inventée.

Je veux apporter une mise en garde contre les agitateurs. Qu'ils soient musulmans ou autres, il ne faut pas tomber dans le piège des terroristes qui veulent nous placer dans une situation de guerre religieuse et continuer leur guerre sur notre terrain car des femmes de leur pays qui désirent vivre comme nous viennent s'établir en ne portant pas le voile et en essayant de devenir libre. Protégeons plus ce genre de personnes que celles qui jouent le jeu des terroristes islamiques et agitateurs et provocateurs comme de prier sur une piste de danse et qui condamne les femmes québécoises parce qu'elles sont infidèles.

Donc, en résumé, je désire qu'une loi claire et précise soit passée au Québec francophone pour dire qu'ici on parle français ou anglais, c'est une société basée sur des valeurs de traditions chrétiennes, mais dont la religion se pratique occasionnellement, annuellement, ou régulièrement en dehors du système scolaire, du sport et de la politique. Puisse que nous en sommes là, séparons les religions de l'ÉTAT. Moi, je n'irai pas vivre dans un pays qui m'empêche de vivre en me masquant le visage ou en me fermant le droit de parole ou en m'obligeant de passer par un homme ou en m'obligeant de croire ce que je ne veux pas croire. La religion c'est personnel et elle ne doit pas empêcher les autres de respirer

QUANT AUX IMMIGRANTS ET IMMIGRANTES, QUI CHOISISSENT LE QUÉBEC, JE NE SUIS PAS CONTRE MAIS, QU'ON LES INFORME DES LANGUES PARLÉES, DES VALEURS CHRÉTIENNES ET DES COMPORTEMENTS PUBLICS CULTURELS QUI EXISTENT. Si cela n'est pas conforme à leur religion, ils et elles iront vivre ailleurs. Je ne deviendrai pas islamique et je n'irai pas vivre, ni visiter leur pays car je ne me retrouve pas dans leur manière d'être et de faire. La cohérence oblige.

Si on permet le vote voilée, si on permet des lieux pour les prières du Coran pendant le travail ou tout autre accommodement, je devrai sortir mon crucifix et aller en Arabie, pas de voile, en jeans et exiger que je sois acceptée comme cela. Voyez-vous cela? Je ne passerais même pas la douane. Pourquoi devrai-je reculer au moyen-âge? Ça ne m'intéresse pas du tout. Cependant j'aime la culture étrangère, les films et la musique à conditions que je sois respectée dans mon être québécoise et québécois. Nous sommes au QUÉBEC montrons-le! DÉFINISSONS-NOUS CLAIREMENT ET SANS PEUR.

Merci de m'avoir écouté.

Reine-Marie Côté